

ELECTROMÉNAGER DE LONGUE DURÉE



Au fil du temps, les appareils électriques et électroniques n'ont cessé de se perfectionner et ils ont fortement contribué à améliorer notre confort. Parallèlement à cette modernisation, notre société de (sur)consommation nous pousse à acheter de nouveaux appareils toujours plus sophistiqués. Des appareils banalisés et présents dans le quotidien de chacun, mais à quel prix ?

L'ELECTROMENAGER ET L'ENVIRONNEMENT

Le marché des appareils électroménagers est fort concurrentiel. L'ouverture internationale de la distribution provoque la chute des prix et les ménages sont dans la majorité déjà bien équipés. On traitera ici du gros électroménager (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur...) et du petit électroménager (grille-pain, fer à repasser...). Comment les producteurs encouragent-ils les ventes ? En favorisant le renouvellement des appareils dont la réparation est rendue difficile. Les équipements deviennent plus complexes (les assemblages étant sertis ou moulés), multipliant les matériaux et intégrant des composants électroniques, ce qui empêche parfois la réparation en cas de panne.

Tout est dans la conception

Les électroménagers sont fabriqués à partir de ressources de plus en plus rares, dont certaines sont non-renouvelables ou même dangereuses pour la santé comme le mercure dans les commutateurs, les retardateurs de flamme bromés ou les phtalates. L'utilisation de ces différentes ressources a un impact important sur l'environnement. De plus l'énergie grise, qui est la quantité d'énergie nécessaire à la fabrication, au transport du produit et à son élimination comme déchet, est considérable pour ces appareils.

La conception est un élément crucial pour réduire l'impact sur l'environnement. Il est important de tenir compte du cycle de vie de l'appareil, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie. Un produit 'mal conçu' utilisera des matières et des procédés très polluants, aura une durée de vie courte (par exemple s'il est irréparable), polluera beaucoup en consommant beaucoup et sera très difficile à valoriser en fin de vie. Des avancées timides dans le sens de l'éco-conception des électroménagers commencent à voir le jour. En attendant la généralisation de cette pratique dans le secteur, le consommateur a tout de même une capacité d'action !

AU MOMENT DE L'ACHAT...

Lorsque nous décidons d'acheter un électroménager, réfléchissons à la question de nos besoins : quelle est l'utilité de l'appareil que je désire acheter? Il n'est pas toujours nécessaire d'acheter un appareil trop perfectionné si on ne compte pas l'utiliser régulièrement. Adoptons plutôt des réflexes qui épargneront notre portefeuille :

...Pensons aux entreprises d'économie sociale

Nous y trouverons un large choix de produits à des prix avantageux. Les différentes entreprises d'économie sociale de RESSOURCES (Réseau des entreprises d'économie sociale actives dans le secteur de la récupération et du recyclage) ont défini un **label electroREV** garantissant la qualité des électroménagers récupérés et valorisés par ses membres. Les appareils labellisés présentent une garantie après-vente de 6 mois. En achetant dans un magasin d'économie sociale, nous prévenons la production de déchets et nous contribuons à la création d'emplois au niveau local. Les entreprises d'économie sociale intègrent et forment des personnes peu qualifiées. Cela permet donc à celles-ci d'accéder à un emploi durable. Pour obtenir la liste des magasins certifiés electroREV, contactez RESSOURCES à l'adresse : Avenue Cardinal Mercier 53, B-5000 Namur, au téléphone : 081/71.15.81 ou sur leur site Internet <http://www.res-sources.be> rubrique : projet-electroREV. Vous pouvez également contacter notre permanence téléphonique au 081/730.730.



...Suivons des conseils astucieux

Si nous ne trouvons pas notre bonheur dans les magasins d'économie sociale et que nous nous décidons à acheter chez un commerçant spécialisé ou dans un magasin d'occasion, il est important d'avoir à l'esprit quelques consignes :

- Pas d'achat précipité sous la pression d'un prix alléchant ou de rabais promoteurs. Il faut prendre le temps de s'informer, cela permettra de garder plus longtemps les appareils et dès lors de produire moins de déchets. Ils peuvent coûter plus cher à l'achat mais l'investissement sera amorti.



Wallonie



écoconso du conseil à l'action

98 Rue Nanon, 5000 Namur

www.ecoconso.be | 081/730.730

Fiche N°134

- Se méfier des composantes électroniques. Les systèmes mécaniques sont aussi fiables et facilement réparables.
- Se renseigner auprès du vendeur sur la solidité et la disponibilité des pièces de rechange permettant une remise à neuf en cas de panne.
- Lors de nos achats neufs ou d'occasion, s'informer sur la consommation en eau ou en électricité de ceux-ci. Ce critère peut influencer le choix en cas d'hésitation entre deux appareils.
- Si nous voulons acheter un appareil électroménager d'occasion, il est important de vérifier son état de fonctionnement. Il vaut mieux éviter les appareils endommagés, avec des fils à nu ou des filtres cassés. Choisir de préférence les appareils munis de leur mode d'emploi. Se renseigner également sur les garanties de l'appareil et le service après-vente.
- Penser à faire des achats collectifs ou des échanges entre voisins comme par exemple pour l'outillage électrique de jardin.
- Il existe également la possibilité de louer des appareils électriques. Cette formule permet de faire des économies mais également de gagner de la place chez soi. Vous trouverez facilement différentes adresses dans les Pages d'Or à la rubrique "location-machines, appareils & outils".
- Eviter les gadgets, bon nombre d'appareils sont relégués dans une armoire et inutilisés. C'est le cas des "toaster" pour griller les sandwiches et les panini, les couteaux électriques, les ouvre-boîtes électriques, les minis saunas pour le visage... Il s'agit d'être vigilant avant d'acquiescer des objets qui seront rarement utilisés.

Si vous êtes bricoleur, vous pouvez tenter l'aventure de la réparation. Les fabricants ne rendent pas la tâche facile : il est souvent demandé un outillage spécialisé pour ouvrir l'appareil et très peu d'informations figurent généralement sur le mode d'emploi concernant les petites réparations de celui-ci. Agissez avec précaution et n'hésitez pas à contacter le fabricant ou l'importateur pour demander de l'aide technique et éventuellement vous procurer des pièces de remplacement. A défaut, contactez les distributeurs ou des services de réparation. Pour ces démarches, munissez-vous du numéro de modèle.

Si vous préférez confier cette tâche à un professionnel, alors n'hésitez pas à vous adresser à au moins deux magasins de réparation pour obtenir deux devis. La comparaison vous permettra de voir si la réparation en vaut la peine. Vous trouverez certainement un réparateur près de chez vous, consultez les Pages d'Or à la rubrique "Electroménagers (Appareils)- Détaillant, Entretien, Réparation".

Quand l'appareil est réparable mais que le coût dépasse vos calculs, confiez-le à une entreprise d'économie sociale. Si la réparation n'est plus possible, consultez-nous pour connaître les modalités d'élimination.

CONSERVER PLUS LONGTEMPS LES EQUIPEMENTS

L'entretien

Les électroménagers ont besoin d'être entretenus. Si nous en prenons soin, leur durée de vie sera prolongée. On peut prendre l'habitude de toujours bien nettoyer le petit électroménager après utilisation, de dégivrer régulièrement le réfrigérateur, de nettoyer le filtre des lave-linge et sèche-linge... L'application de ces recommandations permet également de faire des gains d'énergie importants. Des idées pour l'entretien sont disponibles en consultant nos fiches-conseils, par exemple la n°92 'Bien utiliser et entretenir le four à micro-ondes'. Il est également important de lire le mode d'emploi des appareils afin de connaître leur fonctionnement et les utiliser correctement.

La réparation

Lorsque l'un de nos appareils tombe en panne, pensons tout d'abord à vérifier la garantie de celui-ci. Que faire si il n'est plus sous garantie ? Faut-il en acheter un nouveau en profitant d'une promotion, ou faut-il le faire réparer ? Pour faire le bon choix, il est nécessaire d'avoir toutes les cartes en main. Tout dépend de l'âge de l'appareil, de vos connaissances en mécanique et en électricité et du prix de la réparation.